

AVIS

IPEX est un fabricant de produits de tuyauteries thermoplastiques. IPEX ne conçoit pas et n'évalue pas des systèmes de tuyauteries. Veuillez lire les manuels techniques de IPEX et les guides IPEX de résistance chimique (disponibles sur le site www.ipexna.com/fr) avant de concevoir, d'installer ou de tester des produits de tuyauteries IPEX. Faites toujours appel à un cabinet d'ingénierie de conception de tuyauterie certifié pour obtenir des recommandations d'ingénierie pendant la conception et l'installation d'un projet.

Veuillez noter qu'IPEX recommande fortement aux installateurs une séance de formation initiale par un représentant IPEX avant l'installation pour la première fois de nos produits de tuyauteries.



Meilleures pratiques pour l'enrobage de béton de PVC et PVCC

Il est possible d'enrober du PVC ou du PVCC dans du béton. IPEX recommande les meilleures pratiques suivantes pour protéger le système de tuyauterie lors de son enrobage dans du béton :

1. Empêcher le mouvement du système de tuyauterie pendant le coulage du béton

Le système de tuyauterie doit être correctement fixé avant de couler le béton, afin d'empêcher qu'il ne bouge pendant la coulée du béton. Il faut tenir compte des dispositifs de retenue utilisés pour maintenir le tuyau en place. Ces dispositifs de retenue doivent être solidement fixés à la barre d'armature et doivent avoir une surface en contact avec la surface extérieure du tuyau d'au moins 5 cm (2 po) de large. Les dispositifs de retenue doivent être configurés de manière à empêcher le système de tuyauterie de se déplacer verticalement ou latéralement pendant la coulée du béton. La distance horizontale entre les supports ne doit pas dépasser 1,5 m. (5 pi).

2. Limiter l'épaisseur de la couverture de béton au-dessus du système de tuyauterie

Lors de la coulée initiale de béton, l'épaisseur de la couverture de béton au-dessus du système de tuyauterie ne doit pas dépasser 60 cm. (2 pi). Une fois que le béton a pris et s'est solidifié autour du système de tuyauterie, des coulées supplémentaires peuvent être réalisées. Veuillez noter propriétés structurales du béton n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration de ces pratiques. L'installateur doit consulter l'ingénieur en structure du projet avant l'installation.

3. Empêcher les dommages physiques lors des vibrations et de l'agitation du béton coulé

Pendant la période initiale de mise en place de béton autour de la tuyauterie, leun très grand soin devrait être exercé pour empêcher les vibreurs/agitateurs d'entrer en contact avec le tuyau. Des dommages physiques ou des fissures dans les tuyaux peuvent se produire s'ils sont frappés par un objet. Cette préoccupation est d'autant plus importante lors de conditions de froid ou de gel.

4. Empêcher les dommages physiques lors du processus de durcissement du béton

Pendant le processus de durcissement du béton, les températures à l'intérieur du béton peuvent s'élever bien au-delà de la température ambiante. Des précautions doivent être prises pour empêcher le système de tuyauterie de subir des températures supérieures à 60 °C (140 °F). Bien que l'idée de souffler de l'air froid à travers le système de tuyauterie puisse permettre d'atteindre le niveau de température requis, une autre option consiste à envisager de remplir le système de tuyauterie avec de l'eau froide. L'eau froide agirait alors comme un dissipateur thermique.

Pour toute autre question, veuillez contacter votre représentant commercial local.

